

La Commune de GRACES investit pour l'avenir de nos enfants



CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Bulletin d'Informations

Municipales N°63

Date de parution :
Novembre 2019



INFO PRATIQUE

Mairie :

4 Place A. Bardoux
22200 GRÂCES

Tel : 02 96 40 21 21

Email :
accueil.mairie.de.graces
@wanadoo.fr

Site :
<http://www.graces.fr>

Ouverture :

Lundi :

8H30 – 12H15 / 14H00 – 17H15

Mardi, Mercredi,

Jeudi :

8H30 – 12H15 / 13H30 – 17H15

Vendredi :

8H30 – 12H15 / 13H30 – 16H25

Samedi : 9H00 – 12H00

La Mairie est fermée le samedi
matin pendant les vacances sco-
laires.

Gracieuses, Gracieux

Numéro spécial du bulletin municipal consacré à l'école élémentaire.

Ce qui nous importe aujourd'hui c'est de bâtir pour l'avenir! Et la priorité que nous devons donner à la jeunesse, c'est son éducation.

C'est à l'école primaire que tout se joue pour nos enfants.

Au sujet du radon nous recevons bientôt des spécialistes et j'aurai l'occasion de vous donner les résultats.

Je ne peux terminer mes propos sans remercier tout d'abord Mr et Mme LANCIEN de nous avoir vendu le terrain sans quoi rien n'aurait été possible. Lors de notre rencontre nous leur avons exposé notre projet et ils nous ont donné leur accord pour entamer les démarches.

Un grand merci aussi aux enseignants aux parents d'élèves et aux élus pour leur investissement.

Cordialement Yannick Le Goff



LE PROJET

L'école élémentaire actuelle, construite au début du siècle dernier et agrandie dans les années 1990, accueille 134 élèves répartis sur 6 classes. Aujourd'hui, ces locaux ne répondent plus aux attentes et aux besoins de ses utilisateurs (élèves, enseignants, EVS, personnel communal, parents d'élèves) ni aux recommandations de l'éducation nationale

(notamment en terme de fonctionnalités ni aux standards qualitatifs actuels thermiques, acoustiques ou de sécurité).

Le conseil municipal a décidé la construction d'une école élémentaire neuve. Il a pris contact avec le CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) pour l'accompagner dans ce projet. En 2016, il a mis en place un comité consultatif comprenant : des élus, des enseignants, des parents d'élèves, le délégué départemental de l'éducation nationale, le personnel : Mme Réaudin, Mme Héлары.

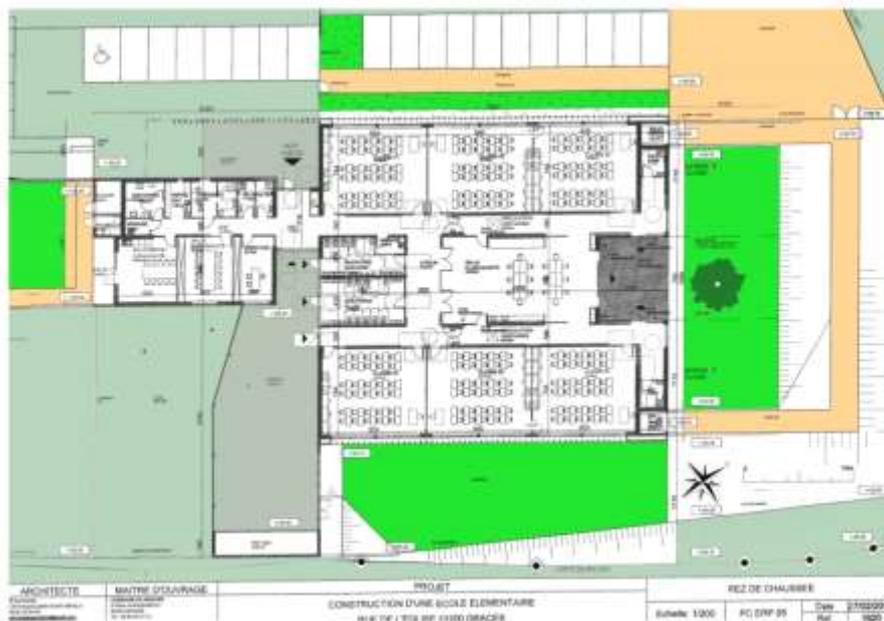
Le comité consultatif s'est réuni plusieurs fois pour définir le projet de l'école. Il a quantifié les besoins lors d'une première phase. Lors de l'appel à candidature, il a reçu 35 dossiers. Lors de la commission des affaires scolaires, le 8 août 2018, 3 projets ont été sélectionnés. Une présentation des intentions architecturales, à la population a eu lieu à l'EMC en octobre.

La validation du choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre par le conseil municipal a eu lieu le 19 octobre 2018 : le cabinet BOULANGER LE DENMAT a été retenu. Le dépôt du permis de construire a été déposé le 29 mai 2019, puis se fut la consultation des entreprises, l'analyse des offres, la validation par le conseil municipal et enfin le début des travaux en septembre 2019.

FERMETURE
EXCEPTIONNELLE
DE LA
MAIRIE

LE 20 NOVEMBRE
L'APRES-MIDI

PLAN



Le bâtiment comprend 6 classes de ~73m² avec possibilité d'agrandissement (2 classes supplémentaires), une salle plurivalente de 133m²(réunion, spectacle,...), des locaux pour enseignants, une infirmerie, un préau de 200 m² (contre actuellement 50m²) et une cour en enrobé de 817m², une autre enherbée de 407m² et une dernière stabilisée 438 m² (soit 1662m² contre actuellement ~1000m²)
Des plantations sont prévues pour la protection de la RN12
A l'est, il y aura la possibilité de faire un jardin pédagogique.

ECOLE NEUVE : LE BUDGET

DEPENSES

	prévisionnel TTC	réel TTC
Frais d'acte, bornage, ADAC, Assurance, presse....	38 716,20	41 554,85
Achat terrain	150 000,00	150 000,00
* total travaux	2 099 828,00	2 140 367,71
Etudes contrôles, assurances, architecte	236 169,60	237 298,80
TOTAL TTC	2 524 713,80	2 569 221,36

RECETTES

ACQUISITION TERRAIN en 2018	-150 000,00	-150 000,00
EMPRUNT	-1 500 000,00	-1 500 000,00
Subvention DETR (1ere phase 2019)	-292 800,00	-292 800,00
Subvention DETR (2ème phase 2020) prévisionnel	-216 000,00	-216 000,00
Subvention DSIL	-290 000,00	0,00
Subvention territoire	-147 307,00	-147 307,00
récupération TVA 16,404% sur le ttc	-390 685,80	-391 928,00
TOTAL RECETTES	-2 986 792,80	-2 698 035,00

***le montant travaux comprend 3 lots non attribués pour un montant prévisionnel de:**

Menuiseries intérieures bois et agencement	126000,00	
Métallerie-serrurerie	14400,00	
Cloisonnement isolation	81204,00	

détail des travaux (212140367,71€TTC)

Terrassement, espaces verts, gros œuvre	886 680,00
Charpente, façade bois, bardage, étanchéité	379 064,85
menuiseries extérieur, intérieur, métallerie, serrurerie, isolation,	
cloisonnement, agencement	327 844,80
Faux plafonds revêtement sol, faïence, peintures	180 570,12
Plomberie CVC, électricité CFO-CFA	324 920,12
Clôtures	18 000,00
ENEDIS, ORANGE, GRDF, SUEZ	23 287,82

DIFFERENCE DE SURFACES ENTRE LE PROGRAMME ET LE PROJET

	PROG M ²	PROJET M ²	ECART M ²
HALL	15.00	17.95	+2.95
ESPACES DU PERSONNEL ENSEIGNANT	85.00	80.45	-4.55
ESPACES TECHNIQUES DU PERSONNEL ENSEIGNANT	30.00	30.55	+0.55
SALLES DE CLASSE	450.00	438.80	-11.20
SANITAIRES ELEVES	72.00	63.40	-8.60
SALLE PLURIVALENTE	110.00	133.80	+23.80
LOCAUX TECHNIQUES CIRCULATIONS	133.00	160.00	+27.30
LOCAUX TECHNIQUES	25.00	21.95	-3.05
TOTAL VOLUME INTERIEUR COUVERT	920.00	947.00	+27.20
ESPACES EXTERIEURS	270.00	306.00	+36.15

PROGRAMME :Énoncé des caractéristiques précises d'un édifice à concevoir et à réaliser remis aux architectes candidats pour servir de base à leur étude et à l'établissement de leur projet.

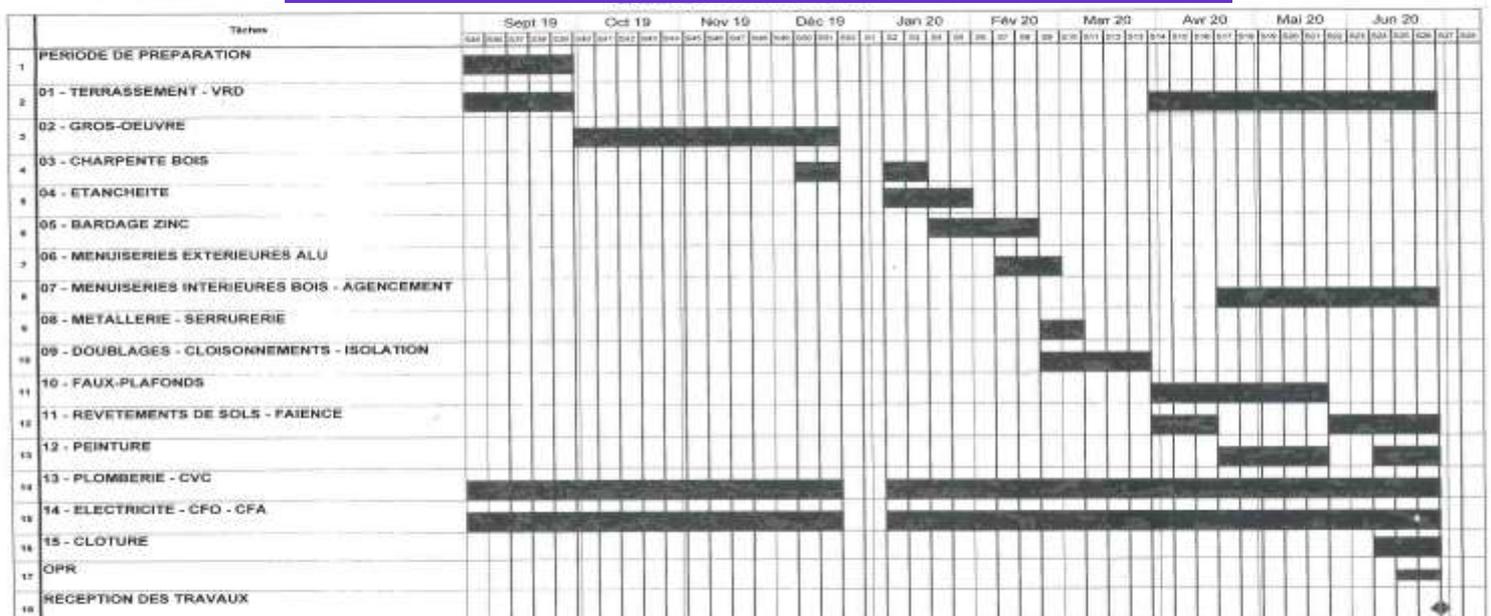


La nouvelle école se trouve à 150 m du pôle périscolaire dont la cantine. Les enfants pourront s'y rendre à pied, en empruntant l'impasse de la Fontaine qui est une voie sans issue et aussi rejoindre la place A. Bardoux par un chemin piétonnier sécurisé. La grange fera l'objet d'un traitement particulier ultérieurement lors du projet du réaménagement du bourg.

LE RADON

Bien que cela ne soit obligatoire des analyses ont été faites avant le début du chantier. Le résultat des analyses se révéla très élevé. Ce qui n'est pas étonnant puisque Grâce, comme presque toutes les Côtes-d'Armor, se situe en zone 3. Un vide sanitaire, une bâche d'étanchéité et une ventilation double VMC sont des solutions à mettre en œuvre pour réduire l'exposition au radon. Des analyses se feront à la fin du chantier dans les bâtiments puis tous les 10 ans selon les obligations des immeubles recevant du public. Selon l'IRSN (Institut de Radioprotection de sécurité nucléaire), la meilleure façon de chasser le radon, gaz très volatil, est d'aérer les pièces et ainsi améliorer la qualité de l'air intérieur de son logement. Pensez-y !

CALENDRIER DIRECTEUR



AGENDA

NOVEMBRE	
11 EMC	REPAS des ANCIENS
17	CONCERT CHŒUR ARPEGE
DECEMBRE	
1er EMC	THEATRE ACL
6-7 EMC	TELETHON FETE des ASSOCIATIONS
15 EMC	MARCHE de NOEL
31 EMC	REVEILLON DANSANT
JANVIER	
4-5 EMC	THEATRE Troupe d'YVIAS
10 18h30 EMC	VŒUX DU MAIRE
11	REPAS AS GRACES
18-19 EMC	PETIT THEATRE DE GUINGAMP
FEVRIER	
1	



Le 11 novembre lors de la cérémonie du souvenir, une plaque sera inaugurée avec les noms de 3 soldats de Grâces morts pour la France lors de la première guerre mondiale.

MARCHE DE NOEL GRÂCES
DIMANCHE 15 DECEMBRE 2019
 ESPACE MULTICULTUREL
 DE 10H à 18 H
ENTREE GRATUITE

- Nombreux exposants :
 - Artisanat
 - Décorations de Noël
 - Gourmandises de Noël
 - Cartes de vœux ...

DIVERSES ANIMATIONS
 Présence du Père Noël
 Pony Club

Petite restauration
 Crêpes – Riz au lait – Vin chaud
 Vente de marrons et de guirlandes

Vous travaillez, étudiez, consommez, habitez sur le Pays de Guingamp ? Et demain ? A travers le SCAT, projetez-vous sur le territoire en 2040 !

Venez vous informer, échanger avec les élus et débattre sur les règles fixées pour le territoire (DDO)

RÉUNIONS PUBLIQUES

13 novembre 2019
 de 18h à 20h
 Salle des fêtes
 PLOUGONVER

15 novembre 2019
 de 18h à 20h
 Salle des fêtes
 PLEGUIEN

Entrée libre

Je m'inscris :
www.paysdeguingamp.com



Comme vous avez pu l'observer, la salle Multiculturelle (l'EMC) a subi un *relooking* .

C'est pourquoi elle bénéficiera d'une illumination de Noël à minima cette année. Il serait dommage d'abîmer la peinture par le frottement des guirlandes ; ce qui implique quelques modifications dans le déploiement des illuminations de Noël 2019.



Directeur de publication : LE GOFF Yannick
 Responsable de publication : BRIENT Stéphane
 Dépôt légal : novembre 2019
 Tirage : 300